

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITÉ ET DU HANDICAP MAINTIEN À DOMICILE, CONFORT D'USAGE MODULES A ET B1



🕒 DURÉE : 2 jours (14 heures)

PUBLIC

Chef d'entreprise, artisan, conjoint collaborateur ou salarié relevant du secteur du bâtiment.

PRÉ-REQUIS

Des connaissances dans les travaux d'aménagement ou de rénovation de l'habitat

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Approche pédagogique basée sur l'échange d'expériences
Exercices pratiques et mises en situation (fauteuils roulants, cannes et matériels spécialisés seront mis à disposition des stagiaires)

VALIDATION

Délivrance d'une attestation en fin de formation + passage d'un QCM dans le but d'obtenir la marque HANDIBAT

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

www.crefab.fr



OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment :

- ➔ Maîtriser un marché économique potentiel
- ➔ Connaître les intervenants et les relais (services sociaux, services médicaux, secteur associatif)
- ➔ Comprendre les différentes situations d'handicap
- ➔ Savoir appliquer la réglementation en vigueur
- ➔ Proposer des solutions pertinentes, adaptées et confortables

PROGRAMME

Présentation du label HANDIBAT

- Historique
- Les acteurs, l'environnement
- Description des modules complémentaires selon les corps de métier
- Label : contenu, critères, dossier et animation du réseau

Aspects médicaux du handicap

Handicap et les situations handicapantes

Mise en situation

Le cheminement horizontal et vertical

- En extérieur : pentes, dévers, ressauts, largeurs, nature des sols...
- En intérieur

Présentation de vivre ensemble

Le cadre réglementaire :

- Travaux d'adaptation du domicile : salle d'eau (devis conforme aux attentes et besoins du client, fabricants, fournisseurs, modes de scellement et fixations, aménagements spécifiques par corps de métier en fonction des handicaps, plans, croquis, acomptes et délais de paiement)
- Travaux d'adaptation du domicile : les autres pièces (domotique, aménagements pour les handicaps sensoriels, chambre, escaliers, seuils de portes et portes, cuisine)

Solutions d'accompagnement et de financement des travaux :

- Caractéristiques du parc de logement
- Chaîne de décision

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP
enregistré sous le n°23270148027

ANTENNE DE L'EURE
67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME
7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE
1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57